

# **REGLEMENT D'ESTIMATION DE LA VALEUR D'ELEVAGE apisuisse**

## Règlement d'estimation de la valeur d'élevage apisuisse

|   |          |
|---|----------|
| <b>1. Méthode .....</b>                   | <b>2</b> |
| <b>2. Délais.....</b>                     | <b>2</b> |
| <b>3. Qualité .....</b>                   | <b>2</b> |
| <b>4. Publication des résultats .....</b> | <b>2</b> |
| <b>5. Financement .....</b>               | <b>2</b> |

Dans ce règlement, par simplification, seule la forme masculine est utilisée. Cela comprend aussi, bien entendu, la forme féminine.

## 1. Méthode

Les données de performance recensées selon le règlement des tests de performance sont enregistrées dans le système Beebreed du Länderinstitut für Bienenkunde à Hohen Neuendorf. Ce système fonctionne, en matière d'estimation des valeurs d'élevage, avec la méthode BLUP reconnue sur le plan international ainsi que sur le «modèle animal».

Des valeurs d'élevage sont calculées pour les critères de douceur, tenue du cadre, résistance à l'essaimage, production de miel et performance tolérance aux varroas.

Les valeurs d'élevage sont exprimées en pourcents. Cette présentation se prête bien pour démontrer la supériorité ou l'infériorité génétique des colonies. Le fait que la répartition statistique des données, différente d'un critère à l'autre (les critères de comportement ont une répartition nettement plus étroite), soit prise en considération, contribue également à faciliter la comparaison entre les critères. De cette manière, il est par exemple possible de comparer directement une valeur d'élevage de 105% concernant la production de miel, avec la valeur d'élevage de 80% concernant la résistance à l'essaimage.

La moyenne des résultats de performance, resp. de comportement et des valeurs d'élevage pour les critères respectifs, mesurés durant les cinq dernières années, sert de donnée de référence (base de référence coulissante).

Dans l'estimation des valeurs d'élevage, il est tenu compte de l'influence de l'environnement dans les différents sites et du degré de consanguinité des colonies. De plus, les résultats des tests de toutes les colonies apparentées sont utilisés pour l'estimation de la valeur génétique.

## 2. Délais

Les délais pour l'enregistrement dans la base de données Beebreed, sont mentionnés dans le règlement des tests de performance. Les résultats des tests de performance sont disponibles dès mi-mars.

## 3. Qualité

L'assurance-qualité pour l'estimation de la valeur d'élevage est assurée par le Länderinstitut für Bienenkunde à Hohen Neuendorf. Le lien avec la recherche garantit une démarche d'estimation de la valeur d'élevage toujours actualisée.

## 4. Publication des résultats

Les règles de publication des résultats sont contenues dans le règlement de herd-book point 10.

## 5. Financement

L'estimation de la valeur d'élevage est financée par une contribution fédérale.